

LE CPE ET LA VIE SCOLAIRE EN EDUCATION PRIORITAIRE

par Ludovic Brault

I – Du surveillant général au CPE et au concept nouveau de Vie scolaire.

Le surveillant général.

De 1849, année de naissance du surveillant général, à 1970, date de création du corps des CPE, l'image et les missions de ces personnels ont beaucoup évolué et ce positivement.

Cantonné au lycée, ne pouvant sortir sans autorisation du proviseur, le surveillant général était chargé d'assurer l'ordre, d'appliquer les sanctions, de prononcer les peines, de veiller aux absences, aux retards, à la tenue, à la propreté, et à la politesse des élèves. Il est au courant de tout et les élèves lui sont soumis et obéissants. Les moindres parcelles de leur intimité sont connues du « surgé ». Les élèves sont réduits aux exigences des adultes et leur doivent le plus grand des respects. L'éducation ne passe alors que par la contrainte. Le surgé assure entièrement le rôle répressif permettant alors aux professeurs de garder les mains propres. Il est vite devenu le « garde-chiourme » craint et détesté des élèves.

1968, a apporté une ère nouvelle où la « surveillance » et « l'autorité » devaient être bannies et remplacées par le soutien et le conseil, de la même façon que l'instruction faisait place à l'éducation. Apparaît alors le corps des Conseillers d'éducation.

Le Conseiller Principal d'Education

Les conseillers d'éducation sont recrutés au même niveau que les enseignants et sont formés comme les enseignants en IUFM. Ils prennent leur place dans les collèges et les lycées. Ils sont alors responsables du service « Vie scolaire », un concept aux contours très imprécis mais qui trouve sa place en trois grands champs fonctionnels : le temps, l'espace, et les relations entre les personnes et les groupes. Il s'agit de tout ce qui concerne l'élève dans l'établissement.

Le CPE est responsable de la gestion des absences et des retards des élèves. Il entretient des relations très étroites et privilégiées avec les élèves et leurs familles, abordant avec eux, la scolarité dans son ensemble, leur vie sociale et familiale.

Les CPE sont aussi des animateurs sur le plan collectif comme sur le plan individuel (formation des délégués, heure de vie de classe, entretien individuel...).

Ils sont aussi responsables d'un service, la Vie Scolaire et doivent organiser le travail des personnels de surveillance tous statuts confondus (AED, CAE, CAV, etc.).

Ils travaillent avec l'ensemble des partenaires internes à l'établissement (enseignant, AS, infirmière, direction) et externes. (cf. les 3 missions du CPE).

Un concept nouveau : la vie scolaire

La Vie scolaire, qu'est-ce que c'est ? Pour en donner la définition la plus simple possible, je reprendrai ce que

dit Claude Caré dans son livre sur le CPE : c'est un espace temporel, c'est-à-dire les moments de la vie des élèves où ils ne sont pas sous la responsabilité directe des enseignants.

C'est aussi un espace territorial, c'est-à-dire les abords immédiats de l'établissement et du seuil de la classe.

C'est aussi une approche différentielle, soit un ensemble de réponses possibles apportées aux besoins et aux difficultés des élèves.

C'est aussi au-delà des fonctions d'ordre et de discipline, une vision éducative qui privilégie le préventif et le dialogue.

Je rajouterai que c'est aussi un espace physique, un bureau, dans lequel sont présents des adultes à l'écoute des élèves et capables de leur fournir des informations précieuses. A sa tête, le ou les CPE.

II – Les missions du Conseiller Principal d'Education :

Les missions générales du CPE sont stipulées dans la circulaire de 1982 et se déclinent en trois domaines :
Le fonctionnement de l'établissement : responsabilité du contrôle des effectifs, de l'exactitude et de l'assiduité des élèves, organisation du service des personnels de surveillance, mouvements des élèves. Il participe, pour ce qui le concerne, à l'application des mesures propres à assurer la sécurité, notamment des élèves.

La collaboration avec le personnel enseignant : échanges d'informations avec les professeurs sur le comportement et sur l'activité de l'élève (ses résultats scolaires, les conditions de son travail), recherche en commun de l'origine de ses difficultés et des interventions nécessaires pour lui permettre de les surmonter; suivi de la vie de la classe, notamment par la participation au conseil des professeurs et au conseil de classe, collaboration dans la mise en œuvre des projets.

L'animation éducative : relations et contacts directs avec les élèves sur le plan collectif (classes ou groupes) et sur le plan individuel (comportements, travail, problèmes personnels) ; foyer socio-éducatif et organisation des temps de loisirs (clubs, activités culturelles et récréatives) ; organisation de la concertation et de la participation (formation, élection et réunions des délégués élèves, participation aux conseils d'établissement).

Etre Conseiller Principal d'Education en Zone d'Education Prioritaire (au collège Louise Michel)

Le collège est le lieu où les élèves vont passer les $\frac{3}{4}$ de leur temps et où ils vont se confronter au « vivre ensemble » et à différentes personnalités (adultes comme élèves). D'où l'intérêt que l'établissement soit capable d'offrir à ces adolescents un fonctionnement cohérent où chacun puisse trouver sa place. Cette cohérence est d'autant plus importante pour ce public qu'elle est parfois le seul lieu de référence stable différent de celui posé / imposé par le cercle familial ou le quartier. L'objectif des adultes du collège en terme d'éducation est de « mettre au monde » une deuxième fois ces adolescents : les ados doivent avoir pris conscience de ce qui est réalisable ou non et dans quelle conditions (respect de soi-même et des autres, : l'autre ayant autant de droits et de devoirs que moi).

A - Le fonctionnement de l'établissement et en particulier de la Vie scolaire : un espace cohérent avec des règles communes, connues de tous (lisibilité, transparence et explicitation)

Afin de permettre la survie de n'importe quel espace collectif ou lieu de vie, il est nécessaire d'établir des règles de fonctionnement qui permettront à chacun de trouver sa place et d'évoluer dans cet espace sans entamer l'espace individuel des autres. Ces règles, inscrites au règlement intérieur du collège, visent à apprendre aux élèves les règles du jeu scolaire et plus largement celles du jeu social. Ce qui est valable dans n'importe quel établissement scolaire l'est encore plus à mon sens dans un établissement d'éducation prioritaire.

En effet, l'Ecole est souvent le seul espace où les règles de vie et de discipline sont clairement énoncées, contrairement à un cadre socioculturel et familial souvent défaillant du fait de facteurs multiples, mais aussi contrairement à loi du quartier qui fait force et s'oppose aux règles établies dans la société et à la loi. De ce fait, il est primordial que tous les adultes de l'établissement suivent et fassent respecter les règles établies, afin que les élèves puissent avoir face à eux un collectif d'adultes cohérent. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la majorité de ces adolescents accepte et intègre facilement ces règles, ce qui ne les empêchera pas de s'y opposer et de tester leurs limites dans tous les sens. Ces jeunes que le collège accueille sont des jeunes très demandeurs, qui sollicitent sans cesse les adultes, les vampirisent, les vident, les épuisent. Ils feront subir aux adultes de cet établissement tout ce qu'ils ne pourront exprimer ailleurs, haine, violence, affection, colère, défolement... Mais ces mêmes élèves leur sont reconnaissants ; une reconnaissance qu'il est parfois difficile de décoder.

Je disais donc que ces adolescents ont davantage besoin d'un cadre cohérent où ils savent que face à eux ils trouveront des adultes qui leur poseront des limites qui ont une valeur collective et non pas individualiste. Un cadre où chacun dit ce qu'il veut et fait ce qu'il pense être juste, quitte à transgresser la règle collective, ne peut que mettre en danger la sécurité intérieure de l'adolescent et à terme de tout un système. D'ailleurs, ils savent nous le dire, et ce qui peut apparaître comme un paradoxe incompréhensible prend finalement son sens : ils demandent plus de fermeté : « *Madame Machin ne dit jamais rien, nous laisse faire, elle est trop gentille* » même

s'ils expriment souvent que le collège est vu comme un lieu de privation : « *on est dans une prison !* », « *on a rien droit de faire !* ». Rien n'est plus déstructurant et déstabilisant pour des adolescents que d'être confrontés à des adultes qui sont inconstants dans leurs exigences.

Et si la règle doit exister pour permettre à chacun, adultes comme élèves de trouver sa place, il est tout aussi important, voire plus, que, pour être appliquées, ces mêmes règles doivent être intégrées. Il ne s'agit là pas seulement des élèves, mais de leurs familles et des adultes qui les feront appliquer. Une règle ne prend son sens que lorsqu'elle est comprise, acceptée et appliquée par tous. Pour ce faire, il est essentiel que tout le monde participe à l'élaboration de ces règles, que les points de vue soient échangés et que les contradictions soient exploitées pour aboutir à un consensus. Tous, des usagers du collège à ceux qui le font fonctionner, doivent pouvoir prendre la parole.

Les élèves sont très sensibles à cela et ne supportent pas qu'on ne les associe pas, ou qu'on essaie de les leurrer en leur faisant croire que leur avis a été pris en compte. Pour éviter cet écueil, il est possible pour les CPE et les enseignants de travailler sur l'appropriation des règles en heure de vie de classe, en traduisant par exemple le règlement intérieur en Charte du collégien (une charte écrite avec des mots de collégiens et qui va à l'essentiel). Et c'est un travail collectif dont il s'agit ! Même si le CPE demeure dans l'esprit collectif le gardien de l'ordre, il ne doit pas en être le seul garant. Cette tâche, même si elle peut paraître ingrate, est cependant nécessaire et doit être partagée par tous. Le CPE ne doit pas être le seul garant de l'ordre au collège afin de ne pas être considéré par les élèves et les profs comme le super « flic » du collège et qu'on oublie son rôle d'éducateur. Le CPE doit assurer le bon fonctionnement de l'établissement mais pour cela, et afin d'éviter de tomber dans l'autoritarisme, il doit faire de l'établissement dans lequel il travaille un espace où la démocratie doit trouver sa place en y associant les élèves. Personne ne doit avoir la part belle ! L'action éducative concerne tous les personnels de l'établissement. Elle est indissociable de l'action pédagogique.

Afin de créer cet espace de démocratie, il est primordial de permettre aux élèves de prendre des initiatives et des responsabilités dans l'établissement. Un travail en collaboration avec l'équipe éducative dans son sens large, notamment lors du travail sur le règlement intérieur, est à favoriser. Je reprendrai une citation de Benjamin Franklin « *Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends* ».

En effet, comment faire prendre conscience aux élèves de l'importance du devoir de tolérance et du respect d'autrui, si ce n'est en les impliquant ? Comment faire comprendre aux élèves que pour vivre ensemble il ne faut user d'aucune violence, si ce n'est en les impliquant ? Comment convaincre les élèves qu'il est essentiel pour eux de participer à toutes les activités correspondant à leur scolarité, si ce n'est en les impliquant ?

Le CPE est souvent amené à faire des choix et de se fixer des priorités ; il est très difficile de se fixer un ordre du jour et de s'y tenir : la gestion du quotidien prend toujours le dessus.

L'absentéisme, un indicateur important du climat du collège et un combat permanent.

L'absentéisme est un fléau très important, notamment en éducation prioritaire, mais ce n'est pas une fatalité. Certes, les élèves et leurs familles n'investissent pas l'école de la même façon que dans un établissement ordinaire. Il est difficile pour des adolescents dont les parents sont au chômage et galèrent pour trouver de quoi subvenir aux besoins de la famille de penser que l'école sera salvatrice. Difficile encore pour ces mêmes ados qui ont autour d'eux tant d'exemples d'échec scolaire et social, de croire qu'en travaillant à l'école ils pourront accéder à une vie plus agréable. La tête remplie de ces exemples, de ces échecs, et de toutes les préoccupations qui font leur quotidien, ils ne considèrent pas, on le conçoit aisément, l'école comme une priorité naturelle.

Mais cela ne veut pas dire que la compréhension et l'empathie que nous pouvons avoir à leur égard doit être une fin en soi. Charge à nous « éducateurs » au sens large du terme de tenter de les remobiliser et de ne pas les laisser sombrer dans un fatalisme dont ils ne sortiraient que plus abîmés. C'est un combat de tous les jours qui s'engage là ; car rien n'est acquis. Un combat que toute l'équipe éducative doit mener aux côtés des parents d'élèves. Car la moitié du travail est faite lorsque les parents des élèves sont eux aussi convaincus que l'école peut promouvoir l'ascension sociale. Pour ce faire, le travail d'équipe est essentiel. Qu'il s'agisse de rencontrer les parents lors d'entretiens individuels que l'on répétera aussi souvent que possible, ou collectivement lors de réunions parents-

professeurs, l'équipe éducative se positionnera comme étant le partenaire des parents en faisant valoir que nous voulons aller dans un seul et même sens : la réussite de l'enfant ! Un collège où le taux d'absentéisme baisse chaque année (ou se stabilise) est un collège où les parents n'ont pas de réticences à venir et où ils savent que les adultes qui y travaillent sauront les accueillir et les aider, sans porter de jugement.

Les facteurs liés à l'absentéisme peuvent être très variés, mais les plus récurrents sont aussi les plus importants et là chaque personnel doit mettre ses compétences au service des autres. Ce sont la violence subie ou ressentie dans l'établissement et qui fait peur, l'obligation de devoir garder les petits frères ou les petites sœurs, le fait pour l'élève d'être le seul de la famille à maîtriser la langue française et de devoir accompagner ses parents dans les démarches administratives, mais aussi, et c'est un facteur très important, le manque d'estime de soi. Toutes ses situations conduisent peu à peu au décrochage scolaire forcé ou calculé.

Concernant la violence scolaire, j'aurais tendance à dire « qu'un établissement dans lequel on se sent bien et un établissement où l'on vient ». Il est donc primordial d'être à l'écoute des signes qui créent un climat anxiogène chez nos élèves et de tenter de désamorcer les conflits et dédramatiser la situation. Un élève qui subit des violences de la part d'autres élèves aura plutôt tendance à se taire de peur de représailles de la part de ses bourreaux et préférera s'absenter, quitte à prétexter auprès de sa famille de maux quelconques qui lui permettront de rester à la maison. Quand cette solution de fuite ne peut être envisagée, l'élève victime tentera de trouver refuge lors des différents mouvements d'élèves (récréations, demi-pension) auprès d'adultes. L'infirmerie est souvent le premier endroit pris d'assaut par ces élèves. D'où l'importance d'être vigilant et de tenter de découvrir ce qui se passe. Le travail avec le pôle médicosocial est là très important (maux de ventre ou de têtes répétés, petits bobos sans grande importance, demandes des élèves qu'on appelle chez eux pour que quelqu'un vienne les chercher...).

Travailler sur la violence et tenter de l'enrayer c'est avant tout ne pas l'ignorer. Un CPE a de nombreux indicateurs pour évaluer ce que j'appellerai la « violence-attitude » d'un établissement : nombre de bagarres, d'insultes, de passages à l'infirmerie... Un élève qui rôde très souvent devant les bureaux de la Vie scolaire ou des CPE lors des récréations est un élève qui cherche à être protégé. Une Vie scolaire qui se remplit de façon inexplicquée lors des récréations est un signe que quelque chose ne va pas. Après ce constat, il est important de tenter de régler cette situation. Le CPE peut gérer seul les situations individuelles d'élève-victime en passant par l'écoute active, porte fermée, en rassurant l'élève et en créant autour de lui un contexte sécuritaire, mais aussi en posant des limites à ses bourreaux (sanction). Néanmoins, que ce soit à titre préventif ou d'urgence, le CPE et ses collègues enseignants doivent aussi permettre l'échange collectif en classe (HVC, Expo 13/18 questions de justice, groupe de travail interne sur la violence). Dans tous les cas, il est important de garder en tête que tous les élèves doivent pouvoir circuler dans l'établissement et sur le trajet de l'école sans avoir « la boule au ventre ».

Concernant la contrainte familiale (élève soutien de famille), il est toujours plus compliqué de la déceler. Cependant un suivi régulier des absences et des motifs apportés permet d'en déceler bon nombre. Le CPE fera appel aux ressources qui l'entourent, assistants d'éducatifs, assistante sociale scolaire. Les premiers parce qu'ils sont proches des adolescents et peuvent détecter ou être détenteurs d'une situation préoccupante et la seconde pour ses compétences en matière de relations sociales et humaines. Sans se décharger mais plutôt en établissant un travail partenarial, le CPE pourra tenter de comprendre et résoudre telle ou telle situation et éviter ainsi le décrochage scolaire de l'élève. S'engagera alors un dialogue avec l'élève et sa famille afin de trouver ensemble des solutions qui pourront permettre à chacun de retrouver sa place. De la même façon, il sera possible de faire appel à des structures périscolaires pour tenter de prendre en charge cette situation et d'accompagner l'élève et sa famille (réussite éducative, SAEMF (Service d'Actions Educatives en Milieu Familial)).

En ce qui concerne l'estime de soi, et surtout le manque d'estime de soi, il sera nécessaire tout d'abord de tenter de comprendre ce processus en questionnant le sens que les adolescents donnent à leur présence au collège, à ce qu'ils y font et aux manières de faire en matière scolaire qui s'opèrent toujours dans une relation aux savoirs. Combien d'élèves nous répondent quand on leur dit l'importance de travailler à l'école : « *Je suis nul, je ne comprends jamais rien* » ou encore « *de toute façon vous dites ça mais mon frère a fait des études et il n'a pas de*

boulot » Pour pouvoir travailler sur ce versant, il est nécessaire que les adultes du collège ne tombent pas dans un fatalisme sociologique.

Combien de fois entendons-nous ceci : « *Je connais sa famille, je connais son frère, lui aussi n'était pas bon* ». S'il peut y avoir des facteurs sociologiques à une situation de décrochage ou d'échec scolaire, il n'y a pas pour autant de déterminisme scolaire. D'ailleurs, il existe des cas où des élèves qui ont tout pour réussir échouent et d'autres qui, handicapés par leur histoire familiale et sociale, réussissent et même brillamment.

Ce qui est important ici c'est de tenter de comprendre cela et tenter de comprendre l'échec individuel en se centrant sur l'individu et sa subjectivité. Pour faire avancer les choses, il faut moins juger mais plutôt s'attacher à comprendre le processus en place et la façon dont les choses s'installent dans la durée. L'élève s'installe-t-il lui-même dans un repli identitaire ? : « *Mes parents sont ouvriers dont je serai ouvrier* », ou encore investit-il les apprentissages en se référant à la vie ou au métier qu'il projette pour lui plus tard ? : « *pour être maçon je n'ai pas besoin de savoir tout ça* ». Chacun, enseignants, assistants d'éducation et CPE, a sa place dans cette démarche en prenant en compte les difficultés de l'élève, en lui expliquant son erreur, mais aussi en lui disant qu'il a des compétences que les autres n'ont pas, que là où il réussit d'autres échouent et vice-versa. C'est en agissant ainsi qu'on finira peut-être par lui redonner confiance en lui, par lui redonner de l'estime.

Difficulté pour le CPE, pourtant garant de l'assiduité des élèves, de suivre régulièrement les absences : déléguer certaines tâches / impliquer les AED, les enseignants.

B - Le travail d'équipe avec les personnels de Vie scolaire

On a coutume de dire que la Vie scolaire est le poumon de l'établissement. J'aurais tendance à dire qu'elle en est surtout le cœur car elle est en lien avec tous les autres services du collège, des agents d'entretien à la direction, et que c'est souvent grâce ou à cause d'elle que les autres services fonctionnent ou ne fonctionnent pas. Les problèmes d'un établissement scolaire sont souvent dus à des problèmes de Vie scolaire, tout ce qui tourne autour de l'élève lorsqu'il n'est pas dans la classe. Dans un sens plus large, la vie scolaire touche au fonctionnement de la communauté scolaire et à la qualité de la vie collective ! « *Une vie scolaire qui fonctionne ça se voit, mais une vie scolaire qui ne fonctionne pas, ça fait du bruit !* », du côté des élèves mais aussi du côté des adultes qui l'encadrent et la composent.

Un des travaux de l'équipe de Vie scolaire, CPE comme assistants d'éducation, vise à l'épanouissement de la personnalité des adolescents et à la préparation aux besoins collectifs de la société. Ce n'est pas forcément une des tâches des plus évidentes, car elle suppose, oppositions, conflits, dialogues, sanctions.

Qu'ils s'agisse des couloirs, de la cour de récréation, du réfectoire, de l'entrée ou de la sortie des élèves, les personnels de Vie Scolaire sont présents partout. Quel est leur rôle ? Quelle implication peut-on leur demander ? Comment les convaincre du bien fondé des dispositifs mis en place : surveillance active, règles scrupuleuses de fonctionnement du service, présence primordiale aux endroits et moments stratégiques ? En les amenant à prendre conscience qu'ils vont jouer un rôle important dans la vie de ses jeunes adolescents. Qu'il s'agisse de leur scolarité, de leur vie familiale, de leurs relations amicales ou de leurs inimitiés, ils seront dans la tête de ces adolescents. Ils seront là pour faire appliquer, encore plus encore et sans aucun doute plus difficilement, les règles qu'impose la vie en collectivité. Ils seront aimés, détestés, haïs, ou encore idolâtrés. Ils devront, encore plus qu'ailleurs, faire face aux rapports « intimistes » que les élèves établiront avec eux.

Etre surveillant c'est devoir jouer sur un double tableau, pas toujours évident à tenir : faire preuve d'autorité (une autorité à construire et difficile à mettre en œuvre quand on sait les contraintes que leur jeune âge impose) et de souplesse, être l'oreille attentive, le confident, celui ou celle en qui on a confiance.

Etre surveillant en ZEP c'est être tirailé. Représenter l'image de l'adulte vis-à-vis des élèves n'est pas toujours chose facile car elle représente aussi celle de l'ordre et de la contrainte. Et le rapport à la règle n'étant déjà pas très simple à gérer pour des enseignants, qui ont face à eux une vingtaine d'élèves, on peut aisément imaginer le combat déloyal d'un surveillant face à cent ou deux cents élèves. Il n'est donc pas rare de voir certains surveillants préférer adopter une attitude exclusivement d'« alter-ego » vis-à-vis des adolescents afin de gagner leur estime, leur attachement, voire leur amitié. Même si on ne peut véritablement le leur reprocher, il n'est pour le moins pas normal que s'instaure ce genre de situation.

L'hétérogénéité sociale du public accueilli est souvent difficile à gérer pour les surveillants, qui se retrouvent confrontés à eux toute la journée. De l'entrée au collège jusqu'à la sortie en passant par la cour de récréation, la salle d'études et la demi-pension, les surveillants sont en permanence remis en question et surtout leur autorité. La question de leur légitimité est souvent mise à mal.

Cette remise en question est souvent exacerbée lorsque les surveillants ne sont pas du quartier et qu'ils n'ont aucun lien avec leur culture ou encore leur religion. Les adolescents auraient très vite tendance à rejeter en bloc leur présence au collège. Ceci étant, lorsque le surveillant est une surveillante, elle éprouvera beaucoup de difficultés à affirmer son autorité, notamment vis-à-vis des garçons qui accepteront plus aisément l'autorité d'un homme. Et, si cette même surveillante est d'origine maghrébine, les difficultés se renforcent encore. La surveillante est souvent considérée comme une « vendue » notamment aux yeux des jeunes filles. J'ai eu le cas d'élèves qui avaient exprimé ce sentiment en disant à la surveillante qui faisait respecter la règle du collège qu'elle « *était une chienne au service de ses maîtres* ».

Il est donc très important de savoir écouter ce genre de propos, et plus encore que les sanctionner, de travailler sur ce point avec les élèves, afin que chacun retrouve sa place, en toute intelligence. Le travail du CPE est très important dans ces cas-là : il reprendra le conflit, avec les élèves et le surveillant remis en question, afin que ce dernier ne soit pas discrédité et saura montrer que le collège ce n'est pas la « cité » et qu'il n'est pas une zone de non-droit. Le travail en heure de vie de classe sur les différences culturelles et religieuses pourra être mené avec le professeur principal.

On pourrait se dire, que pour éviter ce genre de situation, il serait plus judicieux de composer son équipe de surveillants en allant puiser dans le vivier du quartier. Or, en faisant cela, ne serions-nous pas en train de contourner le problème en achetant la paix sociale ? A mon avis, oui ! Aurions-nous effectué notre travail concernant la citoyenneté et l'acceptation de l'autre dans ce qu'il est et ce qu'il représente ? A mon sens, non !

D'autre part, pour l'avoir vécu en allant recruter les surveillants issus du quartier, d'autres problèmes se créent. Les surveillants, se pensant légitimés par le fait qu'ils étaient du quartier, finissaient par outrepasser leurs droits sur les élèves en gérant les situations de conflit par les coups, les insultes et parfois même à l'extérieur du collège, dans le quartier.

Malgré tout, peu à peu, si les surveillants s'installent dans la durée dans le collège, les relations entre eux et les adolescents finissent souvent par s'améliorer. Une fois le lien créé, ils finissent même par être des confidents et des régulateurs de tensions pour les élèves, qui chercheront à entrer en contacts avec eux.

Et des tensions à canaliser ils en auront, car ils sont en première ligne : de la simple dispute verbale entre deux individus à la bagarre générale, il n'y a souvent qu'un pas. Le jeu du petit pont, le jeu du foulard, et d'autres jeux tout aussi stupides que dangereux... Un nouveau jeu que l'on retrouve dans la cour de récréation est celui « des noirs contre les arabes » : les élèves provoquent un duel fictif qui finit bien souvent par une véritable bagarre et crée une agitation dans la cour de récréation qui effraie les plus petits, les plus calmes ou les plus fragiles.

C - Le travail d'équipe avec les enseignants

Faire reconnaître son statut d'éducateur c'est une bataille qui s'engage à chaque arrivée dans un nouvel établissement et chaque année quand de nouveaux collègues arrivent. Le CPE doit arriver à convaincre ses collègues qu'il est un professionnel de l'éducation et non pas un simple « garde-chiourme », car certains aimeraient bien le voir retrouver son habit de surveillant général et ainsi ne plus avoir eux-mêmes à gérer des situations de conflit, mais il doit aussi faire ses preuves, montrer qu'il est respecté et que son autorité est reconnue par les élèves. C'est à cette condition que le CPE peut entreprendre un travail éducatif partenarial avec les enseignants. Ce travail de collaboration est souvent plus facile à mettre en place en ZEP car les enseignants ont compris que leur survie dépendait de la nécessité de travailler ensemble et dans le même sens.

Dans un établissement où il n'y a pas de problème, où les élèves sont respectueux de tout et de tous, chaque adulte a moins besoin des autres. En ZEP, c'est le contraire, l'union fait la force et les enseignants intègrent très vite l'idée que, pour faire passer leurs savoirs, un climat serein au sein de la classe et du collège est primordial. Et

que ce climat dépend de tous et que l'entraide est fondamentale.

Le travail d'équipe ne peut exister que lorsque chacun partage les mêmes finalités et raisonne en termes d'enjeux avec les mêmes concepts. Pour ce faire, il est primordial d'abandonner une partie de ses réactions naturelles (subjectives) pour adopter un style commun. Ce n'est pas toujours facile car, dans une équipe, il y aura toujours des personnalités fortes qui auront du mal à remettre en question leur fonctionnement et tenteront d'imposer aux autres leurs façons de faire ou d'envisager les choses. A côté de cela, il y a aussi des personnalités beaucoup moins affirmées qui auront tendance à se soumettre à l'avis général sans faire part de leurs idées ou de leurs oppositions. Les unes comme les autres sont sources de perturbation pour le travail d'équipe. Le CPE, qui a sa place dans le domaine de l'éducatif mais aussi du pédagogique, véritable interface de l'établissement, peut s'il en a l'envie être une force de propositions et d'idées et impulser certaines actions, certains projets.

Dans mon travail quotidien par exemple, j'essaie toujours de consacrer du temps à ce que j'appelle « *créer du lien* », en passant régulièrement en salle des professeurs, lors des récréations, des temps de pause du midi, ou tout simplement en faisant un détour pour retourner à mon bureau. Il faut avoir ses habitudes en salle des profs ! Cela me permet de retrouver les collègues, de les écouter se plaindre de tel ou tel élève, de telle ou telle classe, d'échanger sur la situation de tel ou tel élève et de discuter avec eux de toute autre chose sans rapport direct avec le collège. C'est une façon de créer du lien et d'aboutir à ce que les collègues finissent par vous faire confiance et de pouvoir alors engager un travail de collaboration, par exemple :

- monter des projets ensemble (Théâtre forum sur la violence / Création d'une nouvelle classe, avec de nouveaux objectifs...)
- recevoir l'élève ensemble après une exclusion de cours ou lors d'une situation qui pourrait s'envenimer et poser une sanction ensemble ;
- recevoir ensemble l'élève et sa famille, maintenir une écoute active des difficultés rencontrées par les enseignants. Le CPE prend le relais quand le professeur est à bout de ressources.

D - CPE, un métier qui se joue aussi dans une relation duelle avec l'élève, dans l'intimité

L'entretien individuel avec l'élève fait partie intégrante du métier de CPE (écoute, dialogue...).

Cette fonction est très importante en collège ZEP au vu des situations vécues par nos élèves (violence au sein du collège, conflits entre élèves ou avec un enseignant, violence familiale, situation économique difficile amenant l'élève à nous confier qu'il ne mange pas ou qu'il n'a pas les moyens d'acheter son matériel scolaire, enfant à l'hôtel...).

L'entretien individuel est vraiment un moment privilégié pendant lequel il peut se passer plein de choses concernant la relation éducative que l'on peut avoir avec l'ado, surtout dans les établissements où les adolescents réclament des relations fortes avec les adultes. Malgré tout, la relation duelle avec l'ado présuppose une relation particulière avec lui, intime, parfois affective. Et c'est cette relation affective qui, même si elle parfois difficile à gérer, est nécessaire. Ces adolescents ne veulent pas avoir en face d'eux des machines qui appliquent des règles mais des êtres humains avec des sentiments. C'est de cette façon qu'ils entreront en contact avec l'adulte et qu'ils lui feront confiance.

Une fois cette confiance accordée (et il faut qu'elle soit mutuelle et basée sur la franchise), un véritable travail d'écoute peut s'opérer. Pour parvenir à cette relation, il faut savoir jouer sur plusieurs plans, afin d'apprivoiser l'adolescent et qu'il vous apprivoise à son tour. S'intéresser à lui, à ses loisirs, à ce qu'il aime ou ce qu'il n'aime pas. S'intéresser à sa famille, ses origines, son histoire... et petit à petit établir ainsi un contact, entrer en « intimité » avec lui. De cette façon, l'adolescent saura vers qui se tourner en cas de besoin. C'est souvent un long travail avec des élèves de ZEP qui ne sont pas habitués à ce que l'on s'intéresse à eux, à ce qu'ils aiment, à ce qu'ils font. Ils sont très méfiants, cherchent toujours où est l'« arnaque » et ont du mal à croire qu'un adulte puisse vraiment s'intéresser à eux sans que cela soit calculé.

Une fois cette relation établie, j'ai tendance à dire que l'on peut obtenir beaucoup d'eux. Ils auront envie de ne pas vous décevoir, parfois même de vous faire plaisir, comme ils feraient plaisir à leurs parents « *Vous avez vu, j'ai fait plus de bêtises, vous n'entendez plus parler de moi !* » ou encore « *Vous avez vu, sur ma fiche de suivi il n'y*

a que des « très bien » partout ! ». Ils investiront très vite la part affective de l'adulte pour compenser certaines carences affectives.

Mais il faut savoir se protéger et protéger l'adolescent en mettant des limites à cette relation de proximité. En effet, si cette relation a des avantages, elle a aussi des inconvénients qu'il faut savoir gérer. La relation exclusive est à surveiller, il s'agit là de l'ado qui ne veut s'adresser qu'à vous parce vous êtes à ses yeux le seul qui puisse le comprendre. Ce genre de relation exclusive est un frein au travail des autres collègues qui finissent par ne plus avoir de légitimité aux yeux de l'ado pour exiger des choses de lui : « *Monsieur B, lui il m'écoute, il sait ce que je vis ! Vous, je ne vous parle pas, me parlez pas !* »

Ces mêmes ados auront beaucoup de mal à accepter que vous puissiez vous occuper d'autres élèves qu'eux. Et ils feront tout pour retrouver cette relation duelle avec vous en se faisant exclure de cours par exemple, en traînant devant votre bureau, en se bagarrant dans la cour. Dans ce processus, l'adolescent finira par vous vampiriser et cette relation finira par être complètement destructurante pour lui et mettre en danger sa sécurité intérieure. Car il faut garder en tête que vous ne serez jamais à lui, vous ne remplacerez jamais ses parents et vous ne serez pas toujours là pour lui. Il est donc important de poser des limites à cette relation afin que l'adolescent ne se sente pas abandonné et que ce sentiment d'abandon n'ait pas de répercussions par la suite (rejet de l'adulte et sentiment de frustration...).

Il est donc important de poser des limites à une telle relation, expliquer à l'ado que nous ne remplaçons pas ses parents et qu'il est un élève comme les autres et qu'à ce titre il n'a pas plus de droits. Et poser des limites à cette relation c'est aussi savoir rappeler à l'ordre ou sanctionner l'adolescent et développer chez lui le sentiment de frustration qui lui permettra de grandir et de comprendre « qu'on ne peut pas obtenir tout ce que l'on veut ». De plus, entrer et permettre à l'adolescent d'entrer dans une relation exclusive avec vous finirait par vous empêcher de faire votre travail. Comment faire preuve d'impartialité, de fermeté ou d'autorité quand l'adolescent sera parvenu à vous manipuler ?

E - Etre CPE en ZEP

Etre CPE en ZEP c'est être face à des adolescents difficiles en recherche d'affection et parfois simplement d'écoute, mais c'est aussi se trouver face à des adolescents qui refusent tout contact avec l'adulte et le verbaliseront : « *Me cassez pas les couilles ! Vas-y, j'te parle pas !* », ou alors resteront dans le mutisme le plus total. Et c'est souvent avec eux qu'il est plus difficile de travailler. Car d'une part, pour l'adulte, c'est tout de même plus agréable d'être estimé que d'être détesté ; et, d'autre part, la question du travail avec ce type d'adolescents se pose : « *Comment vais-je pouvoir entrer en contact avec lui ? Comment vais-je pouvoir l'aider ? Comment lui faire comprendre que je ne suis pas contre lui ?* »

Là le travail d'approche est encore plus long et demande plus d'analyse, plus de remise en question. Et il est parfois nécessaire d'accepter certaines choses de ces adolescents que vous n'accepteriez pas des autres. Par exemple, accepter (au sens de ne pas sanctionner) un « pétage de plombs », qui va peut-être vous permettre de casser la coquille de l'élève. Car, lorsque l'adolescent explose face à vous, c'est déjà une partie de lui qu'il livre. Et on finit par s'apercevoir que nous n'avons pas fait que monologuer et que vous finissez par être dans sa tête : « *Vous me prenez la tête !* » Le CPE doit donc être capable de recourir à la souplesse du contrat pour atténuer la rigueur de la loi et la rendre ainsi éducative.

Être CPE en ZEP c'est aussi tenter de s'occuper des élèves qui eux ne posent pas de problème de discipline mais qui souffrent dans leur classe parce qu'ils sont perdus, ne comprennent pas ce qui se passe. Ils sont souvent « les oubliés », car ils sont effacés par les adolescents difficiles qui, eux, remplissent l'espace et le temps. Et, même si nous en avons conscience, il est difficile voire impossible de s'occuper d'eux autant qu'ils le mériteraient. Il est donc primordial de s'appuyer sur les autres personnels du collège, les enseignants bien sûr, l'assistante sociale, l'infirmière, mais aussi le chef d'établissement, chacun à son niveau pour permettre de faire en sorte que le moins possible d'élèves ne soit oublié.

Pour conclure, le métier de CPE est un métier très intéressant en ce sens qu'il touche à un champ disciplinaire assez large : l'écoute, le suivi, la connaissance scolaire et périscolaire de l'élève, l'ouverture au champ du vivre

ensemble et à l'apprentissage des valeurs et de la citoyenneté.

Néanmoins, dans maints établissements, les violences, les incivilités, les échecs existent, persistent et perdurent. Et le CPE souffre encore de son passé de surgé. Certains souhaiteraient le voir davantage surveiller et punir plutôt que de le voir s'investir dans l'éducation. Et lui,, pris par le temps, est souvent amené à faire des choix et à gérer l'urgence.

Ludovic Brault